



Montréal, le 28 février 2013

Madame Édith Lapointe  
Sous-ministre adjointe  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
1005, boulevard Ste-Foy, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 4N4


**Objet : Recommandation conjointe d'un cadre de référence spécifique pour le comité paritaire national intersyndical (APTS, CSN-FSSS, CSN-FP, CSQ et FTQ) pour le personnel travaillant auprès de la clientèle présentant des troubles graves du comportement (TGC)**

Madame la sous-ministre adjointe,


Vous trouverez en pièce jointe à cette communication le cadre de référence spécifique applicable pour les projets d'organisation du travail concernant le personnel travaillant auprès de la clientèle présentant des TGC, recommandé conjointement par les représentants du comité.

Veuillez agréer, Madame la sous-ministre adjointe, l'expression de nos sentiments distingués.

  
Ingrid Tremblay  
Porte-parole patronal

  
Martine Robert, APTS

  
Luc Desjardins, CSN-FP

  
Xavier M. Milton, CSN-FSSS

  
René Beauséjour, CSQ  
  
Alain Perreault, FTQ

LE 33